

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 1263-2021, 1308-2020 ET 1309-2020

**EST** par les présentes donné, par la soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 8 décembre 2020, a adopté les règlements suivants :

**N<sup>o</sup> 1263-2021** ***Tarifification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Sainte-Sophie***

Il est décrété par ce règlement qu'une nouvelle tarification est établie pour l'année 2021.

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**N<sup>o</sup> 1308-2020** ***Amendement au règlement n<sup>o</sup> SQ-900-01 relatif à la circulation et au stationnement, de façon à modifier l'annexe « G » - Règles relatives au stationnement sur les chemins publics***

Il est décrété par ce règlement de modifications que le service des travaux publics est autorisé à placer des panneaux de signalisation.

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

**N<sup>o</sup> 1309-2020** ***Amendement au règlement n<sup>o</sup> 1299-2020 relatif aux permis et certificats afin de modifier l'article 4.1.2 – Forme et contenu de la demande***

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Une version numérique est disponible sur le site WEB de la Municipalité. Consultez le procès-verbal de la séance à laquelle le règlement fut adopté à l'adresse suivante : [stesophie.ca/Assemblees-municipales](https://www.stesophie.ca/Assemblees-municipales).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,  
ce 10 décembre 2020.



France Charlebois,  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe



Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité [www.saintesophie.ca](http://www.saintesophie.ca) et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 10 décembre 2020.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,  
ce 10 décembre 2020.

France Charlebois,  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe